

L'industrie gazière frappe à la porte de la municipalité de Sainte-Berthe

MISE EN SITUATION

Des citoyennes et des citoyens de la municipalité de Sainte-Berthe pourront s'exprimer sur le projet d'exploitation d'un important gisement de gaz de schiste que la compagnie gazière Gazoum souhaite réaliser au cours de l'année qui vient. Le maire de la ville, M. Léopold Compromi, convoque la population à une assemblée municipale extraordinaire qui portera essentiellement sur ce dossier. La ville espère finaliser une entente avec la compagnie d'ici quelques jours.

Ce soir, à 18 h, les portes de l'hôtel de ville seront ouvertes à la population afin de connaître son opinion quant au projet d'exploitation que la compagnie gazière Gazoum a déposé à la municipalité le mois dernier. Ce projet serait passé sous silence si cela n'avait été de la réaction de la famille Brossard, propriétaire de la Ferme maraîchère Brossard inc., qui craint les conséquences d'un puits de forage de gaz de schiste à proximité de ses terres. Les grandes quantités d'eau utilisées pour extraire cette ressource ainsi que les risques de contamination de la nappe phréatique par les produits chimiques des méthodes d'extraction représentent les deux principales inquiétudes de cette famille d'agriculteurs.

La chambre de commerce de la municipalité, pour sa part, appuie le projet sans hésitation. « C'est une réelle opportunité pour notre région, à la fois pour la création d'emplois et pour l'économie locale en général, qu'un gisement d'une telle importance ait été découvert ici même, à Sainte-Berthe », annonçait M^{me} Bellechance, présidente. Pour convaincre la population des bénéfices de la réalisation d'un tel projet dans la région, la chambre de commerce a invité M. Carreau, directeur général de la compagnie gazière Gazoum, et M. Giron, représentant de la division gaz de schiste de l'Association gazière et pétrolière du Québec.

M. Carreau et M. Giron informeront la population concernant les techniques de forage qui ont été améliorées depuis les derniers cas graves d'accidents et les méthodes d'exploitation de la ressource, testées

depuis plus de quinze années. Les personnes présentes pourront également en apprendre sur les avantages d'exploiter cette filière énergétique au Québec, notamment dans le but de diminuer nos importations provenant d'Alberta. L'industrie gazière n'hésite pas à vanter le côté « propre » des gaz de schiste en comparaison avec les sables bitumineux.

Rappelons-nous, toutefois, la lettre publiée hier par l'Association du cœur et par le regroupement Natur'Terre. Il était mentionné dans celle-ci que le bilan des émissions de gaz à effet de serre risquait d'être jusqu'à 3 500 fois plus élevé que ce que nous croyons jusqu'à maintenant. Ces organismes soulignaient également que trop peu d'études sérieuses ont été réalisées sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation de cette filière. Puisque les régions riches en gisements se trouvent dans des territoires peuplés, il est nécessaire de bien connaître les risques associés à une telle activité d'exploitation. Les entreprises membres de l'Association des entreprises de plein air s'inquiètent, pour leur part, du fait que la région privilégie l'exploitation du gaz de schiste plutôt que le développement touristique. Il est certain que l'augmentation du trafic routier ainsi que l'aménagement de puits de forage affecteront nécessairement le paysage naturel et la quiétude de notre région.

Le maire de la ville souhaite la participation de la population afin qu'une majorité de citoyennes et de citoyens approuvent les décisions prises dans ce dossier.